

AUTOMNE 2021

Infos Levens

Journal d'information municipale



Lervens : ma commune adorée

Bonjour, je m'appelle Faye. Je vous présente ma commune. Ici, à Lervens il y a beaucoup de végétation par rapport à Nice, ce que j'adore. Il y a environ 5000 habitants. Le maire s'appelle Antoine Veau. Il y a une école, mais je n'y vais plus. Il y a également une petite bibliothèque et quelques restaurants.

Quand tu regardes par ma fenêtre, tu vois juste en face le Grand pré et un peu plus loin une montagne qui s'appelle le Mont Féron et qui fait 1412 m.

A Lervens il y a beaucoup de chevaux. Il y a 4 centres équestres : 1° Le relais des Templiers, là où je fais de l'équitation, 2° Les écuries de la Siga, 3° Les écuries du petit bois, 4° Au Bon Dan Féron. Il y a un stade à Lervens où mon frère fait du foot.

Parfois, le matin le chant des oiseaux nous réveille.

Mairie de Levens

•Accueil du public de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 16h

fermée le mardi après-midi

Mairie / Agence postale de Plan du Var*

•Accueil du public

Les lundis, mardis, jeudis et
vendredis de 8h30 à 12h

et les mercredis de 8h15 à 11h15



Ce numéro d'appel unique, à destination des habitants des communes de la Métropole Nice Côte d'Azur, a pour but de rendre le service public plus efficace, plus simple et plus proche des citoyens, vous pouvez appeler le 3906 pour poser toute question portant sur: la propreté, l'éclairage, les déchets, la voirie, les espaces verts, l'assainissement ...



Régie Eau d'Azur
(pôle Moyen-Pays)
Agence du Moyen Pays
2458 Route de la Zone Artisanale
de la Grave 06510 Carros
Accueil de 8h-12h et 13h-16h30
Tél. : 09 69 36 05 06
(prix d'un appel local) 7j/7
24h/24
Depuis l'étranger
+33(0)4 93 96 10 82
rea.eaudazur.com

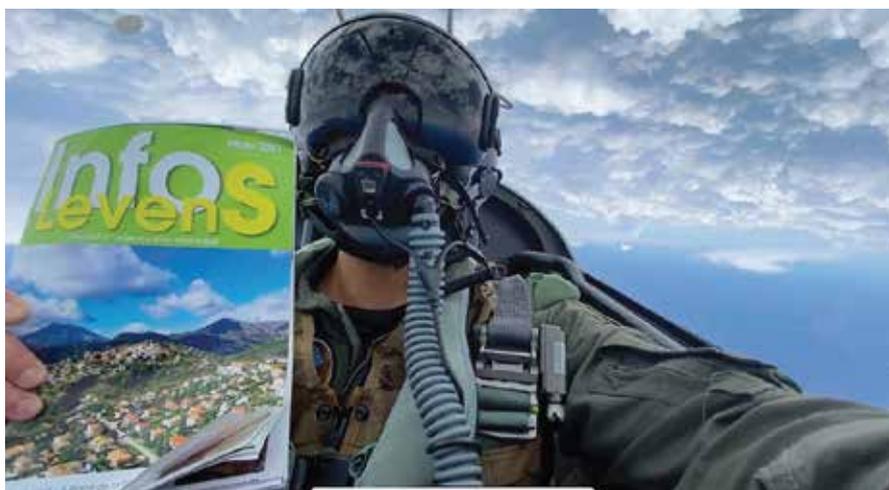
AU SOMMAIRE

- L'Edito page 2
- Les Actualités page 3
- Les Travaux page 15
- Les Ecoles page 20
- Le Périscolaire page 25
- Le Conseil Municipal page 27
- Le CCAS page 30
- Les Commémorations page 32
- Les Evènements en images page 33
- L'Agenda page 48
- L'Etat Civil et Hommages page 56

Suivez la commune de Levens sur le net



MAIRES & CITOYENS



L'Infos Levens prend de l'altitude à bord d'un T45 de l'US Navy !



Chères Levensoises,
Chers Levensois,
Chers Amies et Amis d'ailleurs,

Ce numéro d'Infos Levens est particulier, vous allez le découvrir et il va sûrement vous interpeller.

Nous avons rencontré de grosses difficultés avec la société chargée de la distribution du bulletin municipal de l'été dans vos boîtes aux lettres.

La distribution n'a pas été faite correctement : nous avons retrouvé des cartons entiers d'Infos Levens jetés dans les vallons, les fossés et les bords de routes par la plupart des équipes chargées de la distribution.

Pourtant, certains quartiers ont été couverts mais la plupart d'entre vous n'ont rien reçu.

Nous avons donc décidé de reprendre certains articles du numéro précédent pour les porter à votre connaissance car ils nous semblaient significatifs de la vie dans notre commune.

Pour certains ce sera une découverte, pour d'autres une re-lecture mais pour toutes et tous, vous trouverez des articles sur l'été passé et sur la rentrée: quoi qu'il en soit, nous espérons que vous passerez un bon moment en feuilletant ces quelques pages.

Pour sourire un peu de tout cela, l'Infos Levens a pris de l'altitude à bord d'un T 45 de l'US Navy ...on aurait peut-être dû confier sa distribution à ce pilote de chasse, il serait sûrement arrivé à destination !

Ce numéro rappelle les bons moments partagés cet été après cette crise sanitaire qui nous a « enfermés » pendant de longs mois.

Nous avons retrouvé nos rendez-vous estivaux rituels, repris aussi les chemins des manifestations culturelles, sportives, religieuses et comme cela a fait du bien à chacune et chacun d'entre nous !

La saison estivale a mis sur le pont les services techniques pour préparer les festivités, pour aider les différentes associations dans leurs manifestations pour recevoir le public dans de bonnes conditions.

Toute mon équipe et moi-même tenons à les saluer et à les remercier chaleureusement ici.

L'heure de la rentrée a sonné pour les petits et comme pour les grands : 550 élèves ont repris le chemin des écoles de la commune (Plan du Var 10 ; Maternelle 199; Élémentaire 341).

Nous souhaitons aux enfants et aux équipes éducatives de nos 3 écoles, une belle année scolaire 2021-2022 !

Les associations, créatrices de liens sociaux essentiels, ont fait aussi leur rentrée ; le Forum des Associations de début septembre a permis de faire son choix pour les activités à pratiquer durant l'année à venir. Beaucoup sont encadrées par des bénévoles, disponibles et dévoués : qu'ils en soient remerciés aussi !

Notre Auditorium a reçu les premières séances de cinéma, les premiers spectacles dans l'écrin du Foyer Rural au Jardin Public : la saison s'annonce riche en événements culturels à portée de tous ; ne boudez pas votre plaisir et venez passer un moment de détente dans ce bel espace grâce à une programmation riche et variée ; les week-ends sont chargés, il nous faut « rattraper tout ce temps » où la Culture et les artistes nous ont tant manqué !

Si tout semble s'apaiser un peu face à ce virus, grâce en partie, à la vaccination, il ne faut pas, pour autant, se démobiliser et oublier que tout n'est pas encore gagné : les gestes barrières restent toujours d'actualité et le port du masque encore recommandé voire obligatoire dans les espaces publics.

Restez prudents, vigilants et continuez de prendre soin de vous et de vos proches.

Bonne lecture à toutes et tous.

Antoine Veran, votre maire.

Le centre de vaccination de Levens, selon la volonté de M. le Maire, a continué son activité durant tout l'été pour permettre à toutes les personnes qui le souhaitent de bénéficier d'une vaccination sur un site à proximité de leur domicile.

Une session de vaccination a été assurée également cet été par les pompiers du SDIS 06.

En septembre et octobre, il y a eu trois centres de vaccinations afin de permettre aux personnes de plus de 65 ans d'avoir leur 3e injection sans sortir de la commune de Levens.

Sous la direction de Céline Faraut, Directrice Générale Adjointe, les agents de la mairie, les élus du conseil municipal volontaires, les infirmiers libéraux et les médecins ont ainsi assuré 17 journées de vaccination depuis janvier 2021 pour la population de Levens mais également de La Roquette, Duranus et Saint Blaise. Le centre de vaccination de Levens fonctionne en autonomie depuis le mois de juin mais toujours avec l'appui de la Métropole Nice Côte d'Azur qui met à disposition les doses et la plateforme de réservation.

Bilan vaccinations



Bibliothèque Frédéric Maurandi

La Bibliothèque Municipale s'installe dans de nouveaux locaux, au Foyer Rural grâce à une équipe soudée et efficace, tous services confondus, qui s'est attelée cet été, à cette tâche considérable :



Manu et Rémi ont pris les mesures, Céline et Yoann ont réalisé l'agencement des meubles. Manu, Guy, Barthélémy, Matthias, Richard et Céline ont assuré le déménagement des cartons de livres, des meubles, des étagères et ont tout rangé selon le plan et le système d'étiquetage concoctés par Céline.

Qu'ils en soient tous remerciés.... les abonnés, petits et grands, vont pouvoir retrouver, très vite, leurs livres, CD et DVD préférés dans ce nouvel écrin. La nouvelle bibliothécaire Laura Massiera vous accueillera :

- mardi de 9h00 à 12h00 et de 14h à 18h
- mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h à 18h
- samedi de 9h00 à 12h00

Nous contacter

Téléphone : 04 92 00 20 54

vous pouvez réserver des livres sur le site
<http://levens.mediatheque06.fr>



A propos du collège de Levens

Réunion de travail en mairie pour la présentation de l'étude de faisabilité d'un collège 400 avec internat à Levens en présence de Charles-Ange Ginesy, Président du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes, d'Eric Ciotti, Président de la Commission des Finances du Département et Conseiller Départemental de notre canton, des maires des communes environnantes, des élus levensois et des délégués de parents d'élèves des écoles du village.



Ce projet important s'inscrit dans un environnement d'exception en terme de situation géographique, à l'échelle du site d'une part et répond, d'autre part, à l'attente des besoins exprimés depuis longtemps par Antoine Veran, le maire de la commune. Le visuel présenté lors de cette réunion par les techniciens du Département a permis de donner une image de l'implantation de l'ensemble de la structure sur le site.

Il est prévu, bien évidemment, des salles de classes pour l'enseignement général, mais aussi des salles de classe pour l'enseignement dédié, un réfectoire avec self, une grande cour avec préau et commodités, un internat d'une trentaine de places, des logements de fonction... Tout cela est encore à l'étude pour les prochains mois sachant que ce projet est un projet avec anticipation en terme environnemental.

C'est un évènement important pour nos enfants mais aussi pour notre commune. Il apporte ainsi une vitalité économique et maintient une qualité de vie pour ses habitants en garantissant une proximité évidente entre le collège et le lieu d'habitation des élèves.

La rentrée est prévue pour septembre 2025, les enfants inscrits aujourd'hui en maternelle seront sûrs de poursuivre leur scolarité jusqu'en classe de 3ème dans leur village.



Ça y est c'est parti pour les Jardi-mercredis !
Mercredi 19 Mai a été inauguré le nouveau terrain de jeu de l'association levensoise O.S.E On Sème Ensemble : un potager pédagogique sur le parking de Carrefour Lingostière à Nice.

Au programme : du jardinage en permaculture, des ateliers créatifs nature, des jeux coopératifs, et des surprises chaque mercredi de 14h à 15h30 de 12 à 24 places disponibles.

C'est adapté aux enfants de 6 à 12 ans et c'est gratuit.
Pour réserver, il faut s'inscrire sur le site ci-dessous :
www.centre-commercial.fr/lingostiere/

Qu'est-ce que les JARDI MERCREDIS exactement ?

Ce sont des ateliers qui vont permettre aux enfants de jardiner, bricoler des objets emblématiques du jardin et apprendre plein de choses ! (exemple de bricolage : hôtel à insectes, couronne de fleurs...)



Savoir +

www.osepermaculture.wixsite.com/o-s-e
osepermaculture@gmail.com



C'est reparti pour le conservatoire de la tomate dont l'idée est de développer et de partager des variétés anciennes et qui se sont adaptées à notre terroir.

Au cours d'une journée de travail fin Mars dans la joie et la bonne humeur, une équipe quasi exclusivement féminine, a permis de relancer ce beau projet autour de la tomate sur le terrain de l'association « Aujà ».

« Au programme du jour, et dans le respect des gestes barrières, nous avons désherbé la parcelle qui a été ensuite enrichie au moyen de fumier, compost puis recouverte de laine de mouton de Levens !! Les semis de graines de l'an dernier ont pu être préparés et mis au chaud sous la serre installée sur le jardin. Un grand merci à Jean-Charles, Bernard et Maï pour leur conservation ».





Dimanche 23 mai, en l'Église St Antonin, huit jeunes Levensois ont fait leur Profession de foi lors de la Messe d'action de grâce, entourés de leur famille et amis.



Dimanche 6 Juin 2021. Les 1ères communions.

Activités en extérieur

Durant de longs mois, toutes les activités ont dû rester en sommeil du fait des contraintes sanitaires. Certains ont pu continuer à distance, en visio, mais cela restait très compliqué. Dès que les restrictions se sont un peu assouplies, certaines activités pour les mineurs ont pu reprendre en extérieur pour le plus grand bonheur de chacun comme en témoignent ces quelques photos.

Ghislaine BICINI, adjointe à la vie associative, tient à remercier toutes les associations pour leur patience, leur compréhension, leur investissement pour maintenir le lien avec leurs adhérents pendant toute cette période de pandémie. Le tissu associatif levensois est un maillon important et essentiel dans la vie de la commune.



Dans le cadre de l'obtention du classement de la Commune de Levens en Station de Tourisme, la collectivité a souhaité aider les socio-professionnels du Tourisme et plus précisément les hébergeurs en l'occurrence l'Hôtel, « La Vigneraie » qui se situe Route de Sainte Blaise et « le Mas de la Sérénité », Chemin René Pouchol qui ont répondu favorablement à l'appel de la collectivité aidé par le Bureau Levens Tourisme, antenne de l'Office de Tourisme Métropolitain Nice Côte d'Azur.

Les grands principes du classement

L'ensemble des hébergements bénéficie d'un classement allant de 1 à 5 étoiles. Ils sont évalués selon les trois grands axes suivants :

- le niveau de confort des équipements,
- les services proposés,
- les bonnes pratiques en matière de respect de l'environnement et d'accueil le tout comptabilisant plus de 100 critères pour une durée de validité de 5 ans.

La visite de contrôle effectuée, l'Hôtel «La Vigneraie» a obtenu 2 étoiles et le meublé de tourisme «Le Mas de la sérénité» 3 étoiles. *« Je me réjouis du résultat, en terme d'attractivité et de visibilité sur les différents réseaux, un plus pour la commune de Levens qui souhaite vraiment son classement en Station de Tourisme »*, dit Antoine Veran, Maire de Levens.

« La clientèle touristique est de plus en plus exigeante et les étoiles demeurent un repère important et universel voir primordial suite à la crise sanitaire que nous subissons. Les touristes veulent de la qualité pour profiter au maximum de leurs vacances. *« Je remercie la collectivité pour son engagement dans sa politique de développement touristique »*, dit Alexandre Ametis Chargé du Bureau d'Information Touristique de Levens.

A T O U T
F R A N C E
Agence de développement
touristique de la France



Ils ont pu constater le sérieux avec lequel les règles sanitaires sont appliquées dans les différents espaces dédiés aux enfants : accueil, cuisine, salle d'activités, dortoirs, sanitaires, cuisine (les repas étant préparés sur place, tous les jours, par un cuisinier).

Tout est mis en place pour un accueil de qualité des tout-petits qui font leur apprentissage de la vie en collectivité dans le respect de leur rythme de vie personnel.

Bonne rentrée et belle année à toutes et tous, petits et grands !

La crèche « La Ritournelle » de Levens accueille, pour cette rentrée, les enfants de 43 familles, dont 16 nouvelles, représentant ainsi 43 enfants confiés aux 14 agents de la structure.

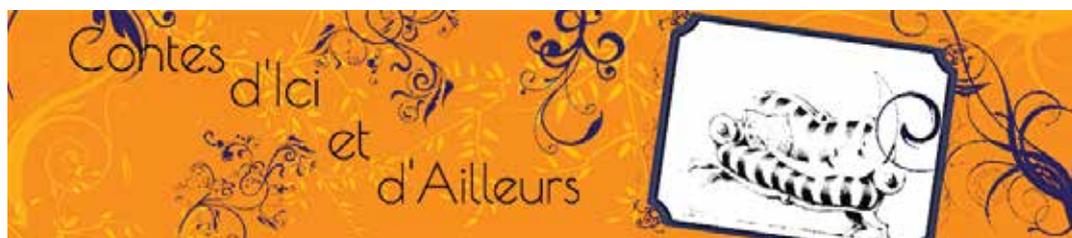
La rentrée à la crèche est toujours un grand événement aussi bien dans la vie des parents que dans celle des enfants surtout lorsqu'il s'agit d'une première rentrée !

Monsieur le Maire Antoine VERAN a visité l'établissement accompagné de Madame Jeannine PLANEL, élue déléguée à la Petite Enfance sous la conduite et les explications de la Directrice Madame Gaëlle BRU.

Les jeunes des différentes Maisons Des Jeunes du SIVoM ont tout de même pu se retrouver le temps de journées découvertes ! Les équipes des structures de Saint-André, Falicon, La Trinité, Colomars, Levens et Saint Blaise ont tour à tour invité leurs voisins, pour leur faire découvrir leur commune et jouer les hôtes d'un jour.

Au programme, jeu de piste à la découverte de Levens et de l'église de la Madone, randonnée à l'aire Saint Michel pour admirer le panorama depuis la pyramide de Falicon, grand jeu par équipe au pré de Levens, visite au nouveau poumon vert de Saint-André et soirée aquatique à la piscine ou encore barbecue...

Un bel été à la Maison des Jeunes



Maryse MAZZANI de l'Association "Contes d'ici et d'Ailleurs" vous invite à venir l'écouter raconter des contes et des histoires dans la salle de l'ancienne Mairie de Levens le 1er et 3e samedi du mois de 11h à 12h pour les enfants le 2e et 4e samedi du mois de 11h à 12h pour les adultes.
 Entrée libre.
 Renseignements au 04 93 79 86 46.

Félicitations à Fabrice qui est arrivé 30e au classement général du parcours 115 Kilomètres de l' Ultra Trail Côte d'Azur Mercantour en 23 heures 38 minutes et 18 secondes et à Sébastien Argiolas pour le parcours du 145 km en 42 heures 42 minutes et 20 secondes !



Laetitia Murati a remporté « La Mondialette de la pissaladière » organisée par la Cave Bocchi avec un jury prestigieux. Elle avait remporté deux années de suite le Concours de pissaladière organisé par le Comité des Fêtes de Levens lors de la Fête du Terroir (2020 et 2021).

Jean-David Murrau a la seconde place au Championnat de France de Burgers qui s'est déroulé à Paris:
« Ça s'est joué à pas grand chose mais les résultats sont ainsi et le champion mérite amplement sa victoire. Se retrouver une nouvelle fois Vice champion de France 2021 après une place identique en 2020 et ce, face exclusivement à des professionnels ne peut que me réjouir. Le travail a payé et je n'ai aucun regret ».



2^e manche du Championnat de France de Trial 2021 à QUINSSAINES (03).
 Seconde place en Espoir 4 : Enzo FERRARI et son suiveur Macka.

La coupe de France VTT à Jeumont (59).
La première épreuve de cette manche, le XCC, a sacré Lucie Urruty.



Nous souhaitons à Florian Nicolai une belle saison pour le Championnat du Monde d'Enduro.



Alexis Icardo est triple Champion de France junior en VTT Enduro.



Rallye de la Vésubie, Alexandre Ametis et Yoan Malaussena finissent à la 1^{ère} place dans la catégorie LTRS.



3^e manche du Championnat de France Trial à Allasac en Corrèze. 2^e place pour Thomas ASPLANATO cat. ESPOIR 3.



Pont Durandy, Route Métropolitaine 6202

L'œuvre mémorielle: L'homme debout inaugurée à l'intersection des vallées de la Vésubie et de la Tinée du sculpteur Wilfrid Bricourt en hommage à tous ceux, pompiers, militaires, gendarmes, agents des collectivités territoriales des services de l'Etat, bénévoles qui ont œuvré sans relâche à la reconstruction de nos vallées.



Les équipements comme les pneus neige seront obligatoires à partir du 1er novembre

A partir de ce 1er novembre, dans 48 départements français, il sera obligatoire d'équiper son véhicule de pneus neige, de chaînes ou de chaussettes de pneus entre le premier jour de novembre et le 31 mars de l'année suivante. C'est notamment le cas dans le Var et les Alpes-Maritimes.

Cette obligation d'équipement de certains véhicules en période hivernale est applicable sur l'ensemble des routes situées dans notre commune.

Cette nouvelle signalisation va faire son apparition sur les routes françaises avec deux panneaux : l'un annonçant l'entrée sur une zone ou la détention de pneus neige obligatoire et l'autre annonçant la fin de cette zone.

Loi Montagne

C'est la Loi Montagne II, qui rend obligatoire la présence d'équipements hivernaux (pneus neige, hiver et chaînes) pour les voitures dans les zones montagneuses.

Autrement dit, entre le 1er novembre et le 1er mars, dès que vous vous rendez dans une des zones montagneuses définies par les arrêtés préfectoraux, et signalées par les panneaux "Entrée de zone d'obligation d'équipements en période hivernale", il faudra être équipé en pneus neige OU avoir des chaînes ou chaussettes de neige dans le véhicule.

Ces panneaux signaleront les entrées et sorties de zones routières où il est obligatoire d'être équipé en pneus neiges ou pneus 4 saisons réglementaires (voir ci contre).

Ces panneaux signaleront les entrées et sorties de zones routières où il est obligatoire d'être équipé en pneus neiges ou pneus 4 saisons réglementaires (voir plus bas).

Concrètement, dans les zones signalées par les nouveaux panneaux "zone d'équipements en période hivernale", les voitures, utilitaires et camping-cars : devront soit avoir dans leur coffre des "dispositifs antidérapants amovibles", autrement dit des chaînes métalliques ou des chaussettes antidérapantes pour les roues, soit être équipés de quatre "pneus hiver".

Il s'agit donc bien d'une alternative : pour rouler dans les zones montagneuses, il faut avoir des chaînes ou des chaussettes dans le coffre, ou être équipés en pneus "neige".

Les véhicules concernés

➤ Voitures et véhicules utilitaires légers : la détention de dispositifs antidérapants amovibles (chaînes ou autres dispositifs antidérapants amovibles équivalents) permettant d'équiper au moins deux roues motrices ou le port, sur au moins deux roues de chaque essieu, de pneumatiques "hiver".

➤ Pour les autobus, autocars, poids-lourds et véhicules lourds sans remorque ni semi remorque : la détention de dispositifs antidérapants amovibles (chaînes ou autres dispositifs antidérapants amovibles équivalents) permettant d'équiper au moins deux roues motrices ou le port, sur au moins deux roues directrices du système de direction principal et au moins deux roues motrices, de pneumatiques "hiver".

➤ Pour les poids-lourds et véhicules lourds avec remorque ou semi-remorque : la détention de dispositifs antidérapants amovibles permettant d'équiper au moins deux roues motrices.

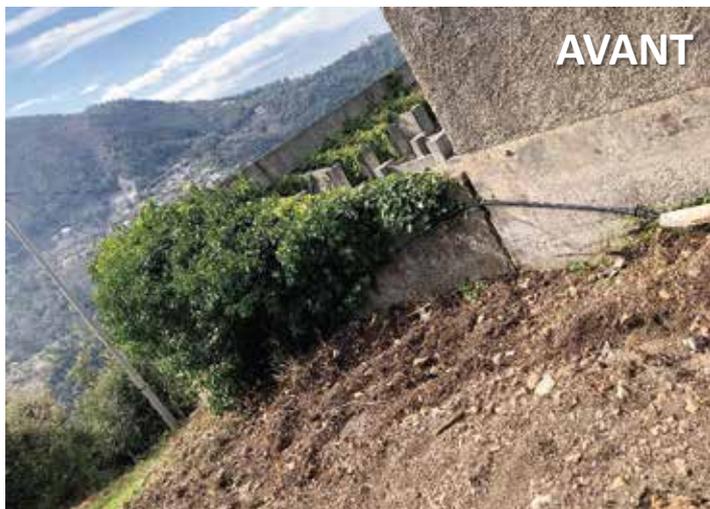


Ces panneaux signaleront les entrées et sorties de zones routières où il est obligatoire d'être équipé en pneus neiges ou pneus 4 saisons réglementaires

Le village continue de se faire une beauté !

Le traçage d'une marelle par les employés communaux pour que les enfants puissent jouer dans le Jardin Public du Foyer Rural. Une autre équipe a effectué la mise en place des jardinières fleuries.





La Régie Eau d'Azur a réalisé le renouvellement de 500 mètres de canalisations en coordination avec les interventions des services assainissement et éclairage public de la Métropole Nice Côte d'Azur, Enedis et Orange, Route de La Roquette et Av Général de Gaulle.



Travaux au Cimetière de Saint - Antoine de Siga

Coût des travaux 82 373,20 € TTC.

Maîtrise d'ouvrage : Mairie de Levens.

Entreprise : SIROLAISE DE CONSTRUCTION.

Délais : 6 semaines.

Le mur de soutènement bas du cimetière de Saint Antoine de Siga ainsi que les cloisons intérieures de la zone sud présentaient des signes de faiblesse importants qui pouvaient poser des problèmes de sécurité à moyen voire court terme.

A cet effet, il a été décidé de démolir ces parties dégradées et de remettre à neuf les parties existantes de la zone sud:

- Démolition de la partie altérée du soutènement ainsi que des cloisons intérieures,
- Démolition et réfection de la dalle de l'allée centrale après avoir remis à neuf le réseau d'eaux pluviales,
- Mise en œuvre de la dalle de couverture sur 14 caveaux existants.

Nous tenons à remercier les riverains pour leur compréhension et leur patience devant la gêne occasionnée par ces travaux.



Trois opérations sur trois voies du Parc Laval.

Ce sont près de 270 000 euros qui sont investis pour ces travaux par la Régie Eau d'Azur et la Métropole Nice Côte d'Azur.

Promenade de la Dame

Enrochement de 15m de long par 2.50m de hauteur.
Objectif: soutènement de voirie et d'accessoires de voirie (trottoir)

Allée des Ormes

Enrochement de 20m de long par 4.50m de hauteur.
Objectif: soutènement de voirie et d'accessoires de voirie (trottoir).

Allée des Genêts

Reprise intégrale du réseau d'assainissement pluvial (Direction de l'Environnement MNCA) sur une longueur de 160 ml.

Remplacement de la canalisation d'alimentation d'eau potable sur le même linéaire (160 ml) par Régie Eau d'Azur.

Réfection de la chaussée par MNCA Subdivision-Centre.

**Saint - Antoine de Siga**

Nous avons été contraints de faire abattre le platane malade sur la Place de St Antoine de Siga. Il sera remplacé par un olivier.

MODIFICATION SENS de CIRCULATION " ZONE du SPAR "

La modification de la circulation dans la zone du SPAR est effective. Des panneaux d'information sont disposés sur le site.

La reprise des enrobés en pleine voie sur la Rue du Lavoir, la finalisation de la pose de la signalisation horizontale (panneaux) et les marquages au sol ont été faits durant la dernière semaine du mois d'août afin que tout soit finalisé avant la rentrée scolaire.



Les travaux de renforcement du réseau d'eau potable pour la tranche 2 du Chemin René Pouchol sur 550 mètres sont terminés. ils se sont élevés à 180 000 euros HT.

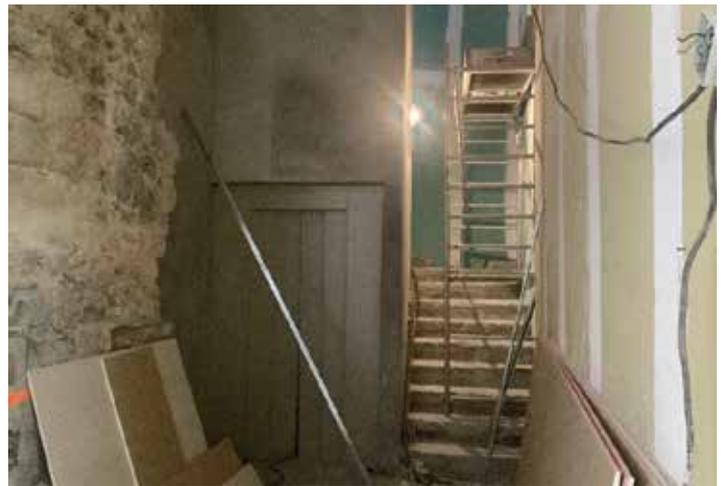
La maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Régie Eau d'Azur. Dans le cadre de ce chantier, la Métropole Nice Côte d'Azur a installé 2 nouvelles bornes incendie.



La clôture du potager de l'école élémentaire refaite de neuf pour protéger les plantations de nos écoliers en espérant, sans nul doute, de belles récoltes à venir !



L'avancée des travaux du presbytère



Notre aventure a commencé il y a 2 ans dans notre beau village de Levens et sommes heureux de proposer nos services de Réparations de tous bijoux, Création et Transformation de bijoux personnalisés, Fabrication à façon..... et maintenant Horlogerie (piles, réparations, nettoyage....toutes marques).

ATELIER DE BIJOUTERIE JOAILLERIE AS OR

Placette Paul Olivier

06670 LEVENS

TEL : 04.89.14.01.75



Participation à l'opération « Refleurir la Roya »

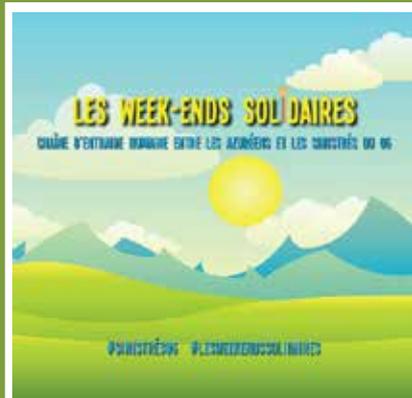
La classe de GS de Ghislaine BICINI de la Maternelle Les Oliviers, a participé activement à la belle opération solidaire lancée par Wilfrid Bricourt « Refleurir la Roya ».

Ainsi, les trente petits élèves de la classe ont peint des pots de fleurs, sous l'oeil attentif de leur Atsem Patricia Gazzano. Ces pots colorés ont été acheminés à Breil sur Roya par leur institutrice, Ghislaine BICINI, qui fait partie des Week-ends solidaires, association partenaire de l'opération.

Sur place, ils ont été garnis de fleurs, puis déposés dans les rues du village, donnant ainsi un peu de couleurs et de joie à cette commune sinistrée. Cette action solidaire a été accueillie avec plaisir par les jeunes Levensois.

En classe, ils ont travaillé à partir d'albums, sur l'entraide, la solidarité et quoi de plus normal que de mettre en application les valeurs étudiées. Pour compléter ce geste de solidarité, ils ont appris la chanson « Nos vallées », créée au lendemain de la catastrophe, qu'ils chantent avec tout leur cœur pour tous les sinistrés.

L'école de la République, c'est aussi l'école de la vie et de la solidarité.



Aujourd'hui, plus que jamais, nous avons besoin de vous pour continuer le formidable travail des volontaires de l'association Les Week Ends Solidaires qui chaque samedi

Pour soutenir les actions de notre association dans les vallées auprès des sinistrés, vous pouvez nous aider en faisant un don:

Soit par chèque à l'adresse suivante

Les Week ends Solidaires, 34 Avenue Saint Sylvestre, 06 100 Nice
soit via le site Helloasso

<https://www.helloasso.com/associations/les-week-ends-solidaires>

Afin de créer une dynamique littéraire et d'améliorer le goût de la lecture, les maîtres et maîtresses de cycle3 (CM1/CM2) ont imaginé depuis deux ans un projet de lecture impliquant leurs six classes, dénommé : « Rallye-Lecture ».

En 2018-2019, pour la première édition, c'est la célèbre écrivaine Susie Morgenstern qui était l'invitée d'honneur. En 2019-2020, le « Rallye-lecture » s'articulait autour de l'oeuvre de Roald Dahl.

Les élèves avaient commencé à monter une comédie musicale à parler de l'ouvrage « Charlie et la chocolaterie ». Malheureusement elle a dû être abandonnée à cause de la covid.

Cette année le projet a pour thème principal « L'amitié ». Les élèves étudient différents ouvrages en classe abordant ce sentiment et reçoivent la visite de personnes intervenant dans le monde du livre.

C'était le cas dernièrement du directeur des Editions Mémoires Millénaires, Frédéric Boyer, qui est venu parler de son métier. Enchanté par les questions des enfants et l'accueil reçu à l'école, il a offert à chacun des 160 élèves un livre de sa collection. Un beau geste plein de générosité de sa part et une belle occasion pour les petits Levensois d'être à la page !



Les feuilles sont décorées de dessins ou d'autocollants. Le résultat est bluffant. « Vous allez réussir à guérir », affirment Mayson, Maxime, Haykel et Matthew. « Est-ce que vous vous couchez tôt ? » s'enquière Lisy-Lyone, Ambre et Anna, quand Evan adresse tendrement un « Prenez bien soin de vous ».

Tous expriment aussi un souhait. Celui de rencontrer, un jour, Dante pour de vrai. « Je l'espère aussi, dès que la situation sanitaire le permettra », a répondu un capitaine ému au moment d'ouvrir son enveloppe.

« C'est magnifique ! Ça me fait un immense plaisir, vraiment. Être le thème d'un sujet scolaire, ça me fait chaud au cœur. J'ai trois enfants et je sais qu'à chaque fois qu'ils font quelque chose, il le font avec leur cœur. Si j'étais leur professeur, je leur accorderais un 10 sur 10, à toute la classe ! » source: ogcnice.com

Les écoliers au soutien de Dante, le capitaine de l'OGC Nice

Touché au genou, le capitaine de l'OGC Nice Dante a reçu l'épatant soutien d'écoliers de Levens.

À la baguette, un professeur Pascal Colletta, dont le coeur vibre en rouge et noir depuis son plus jeune âge, décide d'allier passion et transmission. Alors, quand il lance son projet d'expression écrite « Comment écrire une lettre » en fin d'année, cet abonné en Populaire Sud n'hésite pas longtemps pour désigner le destinataire.

« Je suis complètement fan de Dante », explique-t-il dans son courrier. Mes élèves également : « nous admirons autant le footballeur que l'homme (...) C'est vraiment une belle personne ! LES ENFANTS FONT LES CHOSES AVEC LEUR COEUR ».

Avec une motivation toute naturelle, Léo, Lorenzo, Léa, Mathias, Kenza, Esteban et leurs camarades de l'école Saint-Roch prennent leur plus beau stylo pour écrire au CommanDante. L'écriture est soignée



Les Petits Champions de la Lecture

Durant l'année scolaire 2020-2021, la 9e édition de ce grand jeu national de lecture à haute voix, ouvert à tous les enfants scolarisés en CM2, a rassemblé plus de 60.100 enfants.



Jusqu'en février 2021, les enseignants de CM2 de l'école élémentaire St Roch, Mmes Duquesne, Gélis et Provenzano ont préparé les enfants de leur classe à la lecture à voix haute. (diction, intonation, ponctuation et choix du texte). Les trois meilleurs élèves de chaque classe, choisis par leurs camarades, sont allés lire leur texte dans les autres classes de CM2. Après une délibération entre enseignantes et élèves, il en est ressorti les trois gagnants (un dans chaque classe) de la finale du premier tour qui accèdent à la finale départementale «des Petits Champions de la Lecture»

Pour la classe de Mme Duquesne :

- Louna DE MOURA MARQUES avec un extrait du livre « Les vraies richesses » de Cathy YTAK.

Pour la classe de Mme Gélis :

- Chloé HERBELIN avec un extrait du livre « Harry Potter » de J.K ROWLING.

Pour la classe de Mme Provenzano :

- Chiara DALLA ROSA avec un extrait du livre « Mamie gangster » de Walliams DAVID.



Le 20 mars dernier, la finale départementale devait être organisée au Foyer Rural mais en raison des contraintes sanitaires liées à la COVID-19, cette manifestation n'a pu avoir lieu en présentiel. Elle s'est donc déroulée par vidéos interposées.

Le jury était composé de :

Mme Susie Morgenstern (Auteure), Mme Malou Ravella (Auteure), Mme Sylvie T. (Auteure, Illustratrice), Mme Frédérique Klein (Inspectrice de l'Education Nationale Nice 3), M. Philippe Amar (Scénariste et auteur). Les résultats étaient très serrés, et nos trois petites Levensoises se sont très bien comportées en finissant dans le haut du tableau.

Mercredi 5 Mai 2021, Monsieur le Maire Antoine Veran accompagné des élus Michèle Castells, Thierry Mieze, Régis Guillaume, Danièle Tacconi et Evelyne Delamarque ont organisé une réception réunissant les parents, professeurs et le directeur de l'école Saint Roch pour récompenser nos trois petites Levensoises pour leurs prestations.

Louna, Chloé et Chiara sont reparties les bras chargés !!



Pour conclure ce joli moment, M le Maire espère que l'année prochaine, la finale départementale pourra être organisée dans notre commune.

Un diplôme pour leur participation au second tour du jeu, des livres offerts par la mairie de Levens et dédiés par Sylvie T. « Mon histoire de France racontée aux enfants », par Malou Ravella « De Gialorgues à Casterino... balade dans le Mercantour », par Susie Morgenstern « Carnet de l'apprenti écrivain », des livres offerts par les Editions GILLETTA et des gadgets offerts par M ESCLAPEZ de la Librairie Jean JAURES et par la Métropole.

« Le concours est un vrai exercice de confiance en soi en terme de lecture devant un public, reprend Régis Guillaume. Les enfants étaient à l'aise. Un retour positif des enseignants et des parents sur le concours. Merci pour le travail de l'équipe pédagogique, malgré un programme scolaire de préparation à la 6e déjà très chargé ».



Roger Deleuse, apiculteur à Porte Rouge, est venu transmettre sa passion pour les abeilles aux élèves de GS de la maternelle. Muni de sa ruche pédagogique, il a expliqué aux enfants la vie d'une abeille, ses différents rôles dans la ruche et a décrit les tâches effectuées par l'apiculteur pour entretenir une ruche et récupérer le miel.

Roger a transmis un message très important : les abeilles doivent être protégées car elles sont essentielles et indispensables à la pollinisation donc à la vie sur terre. Une belle « leçon de choses » que les enfants retiendront.

Comment est fabriqué le pain ?

Les élèves de GS de Ghislaine BICINI se sont rendus à la Boulangerie Alexis pour poser directement la question à Michel, le boulanger. Il les a accueillis dans son atelier et leur a expliqué et montré les différentes étapes de la fabrication du pain (pétrin, diviseuse, façonneuse, four). Pour clôturer la visite, les petits gourmands sont passés par la boutique où Sabrina leur a offert une petite viennoiserie.



Les petits élèves de GS de Ghislaine BICINI ont passé une magnifique journée à la Chèvrerie du Bois d'Amon à St Cézaire où ils ont pu assister à la traite des chèvres, nourrir les différents animaux présents sur l'exploitation en leur apportant du foin et déguster de délicieux fromages confectionnés par Edith, la propriétaire. Cette belle sortie dont le transport a été financé par la commune a permis de clôturer cette année scolaire.



Les élèves des CM1-CM2 de la classe de Mme Duquesne ont suivi le dispositif "Savoir rouler à vélo", lancé par le gouvernement, destiné à renforcer la pratique du vélo chez les enfants de 6 à 11 ans, mais aussi les conditions de sécurité de cette pratique sur la voie publique.

Par ailleurs, ce programme fait la promotion de la pratique d'une activité physique régulière, tout en promouvant un mode économique et écologique de déplacement.

Cette initiative n'a été possible que grâce au concours de l'association, AMSL VTT Levens, qui a prêté son matériel, de Mathilde et Christian SEGUIN qui ont apporté leur expertise lors de l'animation des ateliers.



Les élèves des CM1-CM2 de la classe de Mme Duquesne.



Les enjeux du "Savoir Rouler à vélo"

« Le Savoir Rouler à Vélo » permet aux enfants de bénéficier des apprentissages nécessaires à une réelle autonomie à vélo pour l'entrée au collège .

Le 9 janvier 2018, le Comité Interministériel à la Sécurité Routière (CISR), présidé par le Premier ministre, a adopté une mesure visant à « accompagner le développement de la pratique du vélo en toute sécurité ». L'opération « Savoir Rouler à Vélo » permet de porter cette mesure qui vise la généralisation de l'apprentissage de la pratique du vélo en autonomie pour l'ensemble des enfants avant l'entrée au collège. Cette mesure a été reprise dans le cadre du Plan Vélo lancé le vendredi 14 septembre 2018.

En 10 heures, le "Savoir Rouler" à Vélo permet aux enfants de 6 à 11 ans de :

- Devenir autonome à vélo,
- Pratiquer quotidiennement une activité physique,
- Se déplacer de manière écologique et économique

La rentrée des classes

Une nouvelle rentrée dans un contexte de crise sanitaire avec un protocole à respecter. Nos petits élèves ont donc repris le chemin de l'école avec leur masque (pour les élémentaires) et leur groupe respectif.

Il est à noter une petite augmentation d'effectifs en élémentaire et maternelle, et une baisse pour la classe unique de Plan du Var.

- Les effectifs de la rentrée :
Ecole Élémentaire St Roch : 341
Ecole Maternelle Les Oliviers : 199
Ecole de Plan du Var : 10

Soit un total de 550 élèves scolarisés sur la commune.



Remerciements à tous les agents du service enfance et jeunesse et les jeunes contractuels pour avoir cette année encore organisé un centre de loisirs riches en activités pour le plus grand plaisir des enfants.



LE PERISCOLAIRE

Belle initiative de nos petits vacanciers !

Les enfants cm1/cm2 du Centre de Loisirs ont décidé, sous l'impulsion des animateurs, de nettoyer le village de ses mégots et déchets divers.

1154 mégots ont été ramassés par les enfants dont 175 devant l'école élémentaire !

On les remercie pour cette action citoyenne et engagée !
Puisse-t-elle sensibiliser les gens au respect de notre bel environnement !



« Le contexte actuel ne nous permettant pas d'accueillir des enfants pour les rencontres intergénérationnelles, les enfants du centre aéré de Levens ont eu une merveilleuse idée. Ils ont confectionné des cartes avec divers petits messages de bonheur que nous avons découverts avec beaucoup de joie. Certains résidents les ont pris dans leurs chambres et d'autres ont été affichés. Un grand merci aux animateurs et aux enfants du centre aéré de Levens ».

Les résidents des Lauriers Roses



Dans le cadre du Centre de Loisirs, un atelier "Gâteaux" a été organisé pour sensibiliser les enfants, dès leur plus jeune âge, aux plaisirs culinaires. Les règles d'hygiène et de sécurité ont été bien observées tout au long de l'activité : se laver les mains avant de toucher les aliments, savoir utiliser les objets sans se blesser et nettoyer les ustensiles après chaque utilisation.

Une activité à forte valeur pédagogique parfois révélatrice de talents, chacun ayant participé, mis la main à la pâte en s'appropriant parfois les idées ! Un moment privilégié et ludique autant pour les enfants que pour les animateurs ou animatrices ! Une activité gourmande pour les éveiller à de nouvelles saveurs et au plaisir du "fait maison" !

Ils ont confectionné des gâteaux aux poires et aux pommes puis ont savouré "leurs créations" pour le goûter de l'après-midi.

Les animateurs Zoé, Marie, Loris Patricia pour les Petits, Manon, Espéranza et Michèle pour les Moyens, Roxane, Sabrina et Joëlie pour les Grands et enfin Claire et Doriane pour les Plus Grands ont veillé à la bonne organisation de ces ateliers gourmands sous la houlette de Jeannine Planel et Ghislaine Ernst, désignées "Cheffes presque Etoilées" !



Compte rendu du Conseil municipal du 25 Mai 2021**Dossier n° 1: Présenté par M. le Maire.
INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER
MUNICIPAL.**

Un siège de conseil municipal est devenu vacant suite au décès de Monsieur Patrick MARX survenu le 10 avril 2021, La commune a avisé Monsieur le Préfet, le 28 avril 2021 qui en a pris acte dans son courrier du 3 mai 2021, reçu le 6 mai dans les services de la mairie.

Le Conseil municipal prend acte :

- de l'installation de Madame Sophie LALOUM en qualité de conseillère municipale,
- de la modification du tableau du Conseil municipal.

**Dossier n° 2: Présenté par M. le Maire.
DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS :
SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT.**

Après en avoir délibéré le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- de supprimer le poste d'adjoint au Maire vacant suite au décès de Monsieur Patrick MARX,
- de fixer à sept le nombre d'adjoints au Maire,
- de mettre à jour le tableau du conseil municipal.

**Dossier n° 3: Présenté par M. le Maire.
TAXE COMMUNALE DE CONSOMMATION FINALE
D'ELECTRICITE (TCFE) PERCEPTION PAR L'AUTORITE
ORGANISATRICE.**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- de confier la collecte et la perception de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité à la Métropole Nice Côte d'Azur,
- de fixer la valeur du coefficient multiplicateur sur ladite taxe à 8.5, ce à compter du 1er janvier 2022,
- d'autoriser M. le Maire à signer tout document et à accomplir toute formalité, nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

**Dossier n° 4: Présenté par M. le Maire.
DESIGNATION DES MEMBRES SIEGEANT AU SEIN DU
COLLEGE PROXIMITE DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT
DURABLE ET DE PROXIMITE.**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- De procéder à la désignation du binôme composé d'une femme et d'un homme représentant notre assemblée, au sein du collège proximité du Conseil de développement durable et de proximité, regroupant les représentants des communes membres de la Métropole Nice Côte d'Azur.

Sont désignés :

- Madame Danièle TACCONI en qualité de représentant,
- Monsieur Georges REVERTE en qualité de représentant.

Dossier n° 5: Présenté par M. le Maire.**ADHESION A L'AGENCE D'INGENIERIE
DEPARTEMENTALE DES ALPES-MARITIMES.**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'adhérer à l'Agence départementale d'ingénierie et d'adopter sans réserve ses statuts,
- de désigner Monsieur Antoine VERAN, Maire, comme représentant titulaire au sein des organes de gouvernance de l'Agence de l'ingénierie et de désigner Mme Michèle CASTELLS, comme représentant suppléant, conformément à ses statuts,
- de prendre acte du versement d'une cotisation annuelle dont le montant sera fixé par le conseil d'administration de l'agence de l'ingénierie,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette décision.

**Dossier n° 6: Présenté par M. Georges REVERTE.
ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC
LE SIVOM VAL DE BANQUIERE POUR L'ENLEVEMENT
DES VEHICULES.**

M. REVERTE expose au Conseil Municipal : Le marché constitué dans le cadre du groupement de commandes avec le SIVOM Val de Banquière pour l'enlèvement des véhicules et mise en fourrière, de 2016, est arrivé à échéance.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer avec le SIVOM Val de Banquière et les communes qui le composent une convention de groupement de commandes destinée à adhérer au marché pour l'enlèvement des véhicules en stationnement illicite ou abusif sur leur territoire communal.

**Dossier n° 7: Présenté par Mme Michèle CASTELLS
RECRUTEMENT DE DEUX AGENTS EN EMPLOI AIDE.**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- de recruter deux agents en CUI - CAE pour les fonctions d'agent d'animation périscolaire et extrascolaire à temps partiel à raison de 20 heures / semaine pour une durée d'un an renouvelable.
- d'inscrire au budget les crédits correspondants au budget de l'exercice en cours.

**Retrouvez les vidéos et détails
des Conseils municipaux sur
www.levens.fr**

Compte rendu du Conseil municipal du 25 Mai 2021**Dossier n° 8: Présenté par Mme Michèle CASTELLS.
RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS SUR EMPLOIS
NON PERMANENTS POUR FAIRE FACE A UN
ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE.**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'autoriser Monsieur le Maire à procéder au recrutement des agents contractuels saisonniers nécessaires au fonctionnement des services susmentionnés, et à signer tous les documents relatifs.
- d'inscrire les crédits correspondants au budget de l'exercice en cours.

**Dossier n° 9: Présenté par M. le Maire.
INTEGRATION DE L'IMMEUBLE DIT "PRESBYTERE",
CADASTRE SECTION AB n°340 DANS LE PATRIMOINE
COMMUNAL.**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'acter l'intégration de l'immeuble dit "presbytère", cadastré section AB n° 340, sis 1 rue Anfossi/11 Place de la Liberté à Levens, dans le patrimoine communal pour une charge foncière d'un montant de cent mille euros (100 000 €),
- de charger Maître Emmanuel LIONS de l'étude SCP Jean-Charles MARCH - Emmanuel LIONS – Karine MILLO à Nice d'établir l'acte correspondant,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ledit acte et à accomplir toute formalité nécessaire à l'aboutissement de ce dossier.

**Dossier n° 10: Présenté par M. François Dominique
SEINCE.****DEMOLITION DE DEUX MAISONS CADASTREES AC 100 ET
101 SITUEES AU LIEU-DIT « LA COLLINE»**

Monsieur Seince expose : La Commune de Levens est propriétaire de deux maisons cadastrées AC 100 et 101 situées au lieu-dit « La Colline » dans le périmètre de l'église Saint Antonin, classée monument historique. Page 17 Ces deux bâtisses en très mauvais état, dont les planchers se sont en partie écroulés et dont certains éléments extérieurs de façade et de toiture s'effondrent, présentent un réel danger pour les riverains. La Commune souhaite donc procéder à leur démolition.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une demande de permis de démolir concernant les bâtis cadastrés AC 100 et AC 101 situés au lieu-dit "La Colline", et à accomplir toute formalité nécessaire à l'aboutissement de cette opération.

Compte rendu du Conseil municipal du 29 Juin 2021

**Dossier n° 1: Présenté par M. le Maire.
INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER
MUNICIPAL** Un siège de conseil municipal est devenu vacant suite à la démission de Madame Isabelle CHEMIN, conseillère municipale, reçue en mairie le 20 mai 2021, dont Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes a été avisé le 25 mai 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal prend acte :

- de l'installation de Monsieur Yan VERAN en qualité de conseiller municipal,
- de la modification du tableau du Conseil municipal.

**Dossier n° 2: Présenté par M. le Maire :
FOYER RURAL – APPROBATION ET SIGNATURE DES
REGLEMENTS INTERIEURS DE L'AUDITORIUM J.
RAYBAUD, DE LA SALLE G. SAINT-GUIRONS, DE LA
BIBLIOTHEQUE F. MAURANDI.**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'abroger les règlements intérieurs précédents, relatifs aux établissements susmentionnés ;
- d'approuver les règlements intérieurs d'utilisation des locaux du Foyer Rural pour : l'auditorium « Joseph Raybaud », la salle culturelle Gérard Saint-Guirons, et la bibliothèque « Frédéric Maurandi »,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer lesdits règlements.

**Dossier n° 3: Présenté par M. le Maire.
CONVENTION COMMUNALE DE COORDINATION ENTRE
LA GENDARMERIE NATIONALE ET LA POLICE
MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE LEVENS.**

M. Braquet indique que la précédente convention est arrivée à échéance et qu'il convient d'en établir une nouvelle. Il rappelle que cette convention est un des outils d'une stratégie concertée de prévention et de sécurité entre les forces de sécurité de l'État et celles des communes. Elle définit également les modalités d'information des élus en temps réel en cas de crise ou d'événement. La convention fixe les modalités de coordination entre les interventions de la police municipale avec celles de la gendarmerie nationale, précise les champs d'action privilégiés des agents de la police municipale en complémentarité avec la gendarmerie nationale.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- de valider le projet de convention communale de coordination entre la gendarmerie nationale et la police municipale de la commune de Levens ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Dossier n° 4: Présenté par Mme DEGRANDI.**CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNE DE LEVENS ET UNICIL – RESIDENCE LES TRAVERSES – 32 LOGEMENTS SOCIAUX A VOCATION SENIORS.**

L'arrêté préfectoral de déclaration d'utilité publique sur le périmètre des Traverses, établi en date du 2 novembre 2017, permettait à la commune et à l'établissement public foncier régional d'acquérir l'ensemble des biens pour la réalisation du programme de requalification des Traverses (programme mixte habitations/surfaces commerciales).

La commune et l'Etablissement public foncier régional ont cédé à La Maison Familiale de Provence les fonciers nécessaires à la construction du programme de requalification des Traverses. L'acte de cession des biens de la commune au profit de La Maison Familiale de Provence a été signé en date du 12 novembre 2019. Cette dernière s'engage à réaliser sur l'îlot A un programme de logements locatifs sociaux (50 dont 30 environ en résidence autonomie dédiée au seniors).

La Maison Familiale de Provence a cédé en VEFA, à UNICIL, l'ensemble du programme de logements locatifs sociaux. UNICIL projette de créer 32 logements dont 12 de type 3, 19 de type 2 et 1 studio à destination prioritaire des seniors dans le bâtiment A1 et 20 logements à vocation familiale dans le bâtiment A2. La résidence accueillant les seniors n'aura pas le statut de résidence autonomie au sens de la réglementation sociale et médico-sociale et du code de l'action sociale et des familles mais permettra aux personnes âgées autonomes ou relativement autonomes, de continuer à vivre de manière indépendante au sein de leur logement, de bénéficier d'un environnement convivial et sécurisé, d'utiliser des services collectifs mis en place par le CCAS et la Commune de Levens. UNICIL et la Commune de Levens souhaitent établir un partenariat dans l'objectif d'encadrer le fonctionnement de cette résidence autour d'un objectif : l'accompagnement à la préservation de la vie sociale et de l'autonomie des résidents.

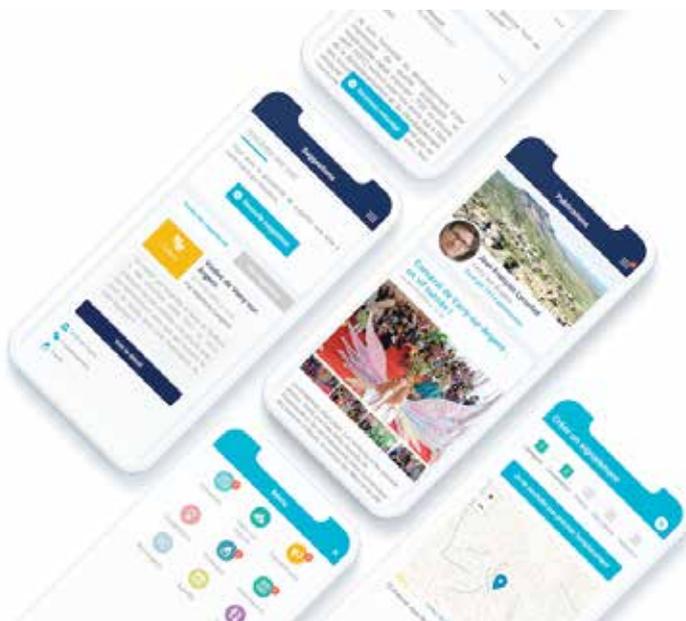
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à 22 voix pour, 4 abstentions, 1 voix contre :

- de valider le projet de convention de partenariat entre la commune de Levens et UNICIL pour les 32 logements sociaux à vocation seniors dans la Résidence des Traverses,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Dossier n° 5: Présenté par Mme Michèle CASTELS. INSTAURATION DE L'INDEMNITE HORAIRE POUR TRAVAIL DU DIMANCHE ET DES JOURS FERIES ET DE L'INDEMNITE HORAIRE DE TRAVAIL NORMAL DE NUIT.

Après délibération du Conseil municipal, il est décidé :

- d'instaurer les indemnités horaires pour travail dimanche et jours férié et pour travail normal de nuit;
- d'inscrire les crédits correspondants au budget de l'exercice en cours.



Une plateforme de démocratie participative gratuite et modulable.

- Actualités communales
- Alertes et campagnes SMS
- Boîte à idées et entraides
- Sondages
- Signalements
- Groupes de discussion

<https://mairesetcitoyens.fr>



MAIRES & CITOYENS

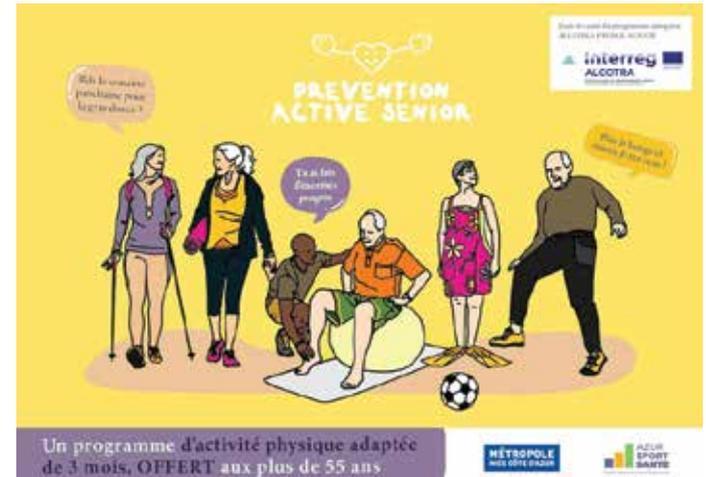


Les résidents du Foyer en visite à la mairie

Les résidents du Foyer L'Oiseau Lyre ont cultivé et récolté de magnifiques légumes dans le potager mis à disposition de l'association Autisme Apprendre Autrement par la commune de Levens.

Ils ont souhaité faire don de ces légumes, par l'intermédiaire du CCAS, à des personnes qui en auraient besoin : un beau geste de solidarité !

Didier et Elise ont apporté des caquettes bien remplies à la mairie, accompagnés par Anne Wendel, Directrice du Centre et par Nicolas Clerget, Educateur.



Démarrez une ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE : LEVENS

- 2 séances par semaine
- les lundis de 13h30 à 14h30
et jeudis de 13h30 à 14h30

**Programme du 13 septembre
au 16 décembre 2021**

(En fonction de l'évolution des mesures sanitaires,
les premiers cours pourront être proposés en extérieur)



**PASS SANITAIRE
OBLIGATOIRE**



Nadine Lapoirie vous accueille tous les jours de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h sauf le mardi après-midi et le week-end.

Tél. 04 93 91 61 25

ATTENTION !!
DÉPÔTS SAUVAGES
INTERDITS



**Pour tout dépôt sauvage
vous encourez une amende
De 68€ à 1500€**

Pour les encombrants, vous pouvez les déposer en déchetterie, **celle-ci est gratuite pour les particuliers.**

Jours et heures d'ouverture :
du lundi au samedi
de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h45
Tél : 04 89 98 19 64

Toutes les infos:
www.nicecotedazur.org/environnement



Collecte des encombrants
• Contactez Allo Mairies au 3112
sur rendez-vous et gratuite pour les particuliers

Après la cueillette des champignons



Lavez-vous soigneusement les mains après avoir ramassé des champignons.



Prenez une photo de votre cueillette, avant la cuisson : elle sera utile en cas d'intoxication.



Au moindre doute, faites contrôler votre récolte par un spécialiste. Consultez les pharmaciens ou les associations et sociétés de mycologie de votre région.




maxi 4°C

Conservez vos champignons au réfrigérateur, dans un récipient à part.

Le 18 Juin, l'Appel du Général de Gaulle



Le 14 Juillet, Fête Nationale



Samedi 19 Juin, Le Festin dou Boutaù.





Fête de la Musique le 21 Juin



FEUX DE LA SAINT JEAN



Cette année encore une St Jean particulière mais la tradition a été maintenue.

N'ayant pas obtenu l'autorisation préfectorale d'organiser notre festivité normalement, les mainteneurs levensois ont embrasé le feu de la St Jean, symbole de partage et d'amitié entre les peuples, après lecture du message de la St Jean du Président de la Maintenance par Eric Bicini, Président du Comité des Fêtes.





Quand la voix de Diane Fremaux porte le pinceau de Nathalie Broyelle, surgit l'œuvre revisitée de Gustave Courbet: "l'origine du monde" à La Galerie du Portal devant un public emporté le 28 Juin.

Le Trio Zodiac (Kliment Krylovskiy, clarinette; Vanessa Mollard, violon; Riko Higuma, piano) bénéficie d'une renommée internationale et essaime ses concerts sur trois continents. Le trio est aujourd'hui reconnu sur la scène internationale comme étant le meilleur ensemble clarinette-violon-piano au monde. Le 8 Juillet.



Du 8 au 11 Juillet
Les Championnats de France de VTT Cross Country, Enduro et Trial



Les trophées fabriqués par le FAM « L'Oiseau-lyre » (« Association Autisme Autrement ») ont été remis aux organisateurs et aux sportifs par Didier, résident du Foyer accompagné par la directrice du centre Anne Wendel et Nicolas Clerget, encadrant, en présence de Michèle Castells, maire-adjoint, de Georges Reverte, d'Eric Bernigaud, d'Eric Girard, élus en charge des sports et co-organisateurs de la manifestation.



les 10 et 11 Juillet, Le Salon Vert Azur



Performance dansée
Malou Bonvissuto avec Nathalie
Broyelle et Maurice Guerrin le 10
juillet 2021. durant l'exposition de
Nathalie Broyelle pour
"FLORILEGE"



Le 13 Juillet La Soirée Pan Bagnat.



Le 15 Juillet: Etape de La Caravane du Sport à Levens ! Malgré les petits coups de vent, près de 150 jeunes ont pu profiter de différentes activités sportives mises à disposition.





Le 24 et 25 Juillet , la Fête du Cheval



Un week-end placé sous le signe du cheval et du poney organisé par AMSL Equitation: au programme, de nombreuses festivités, animations et spectacles proposés par Lorenzo et les Ecuries du Real pour les petits et les grands.



Le 26 Juillet , Fête de la Sainte Anne à Plan du Var



Le Food Truck « La Pitchounett' » de Steeve et Virginie et leur tour de la « route du Pan Bagnat ». Avec leur food truck, ils font halte à Levens le 25 Juillet pour vendre le fameux pan bagnat. Une partie des recettes pour les sinistrés de la tempête Alex.

Le 11 Août, Fête de la Sainte Claire



Le 12 Août, Présentation de la campagne de prévention et de lutte contre les Feux De Forêt en présence des responsables des sapeurs-pompiers et de Force 06.



Le Grand-Pré s'est transformé en lieu de tournage le temps d'une journée ! Nous avons eu le plaisir d'accueillir le rappeur Kaotik 747 et toute son équipe pour la réalisation de son dernier clip "Allons enfants de la Patrie".



Le 15 Août, s'est déroulée la 4^e manche de la ligue PACA à Levens. De belles zones tracées, techniques et physiques sous une forte chaleur.



Stage de danse effectué par Jazz Art Move



Représentation de théâtre de la Compagnie Coryphée

Du 27 Août au 2 Septembre.
La Fête patronale de la Saint Antonin



La Course du Sargier



Les Jeux pour enfants



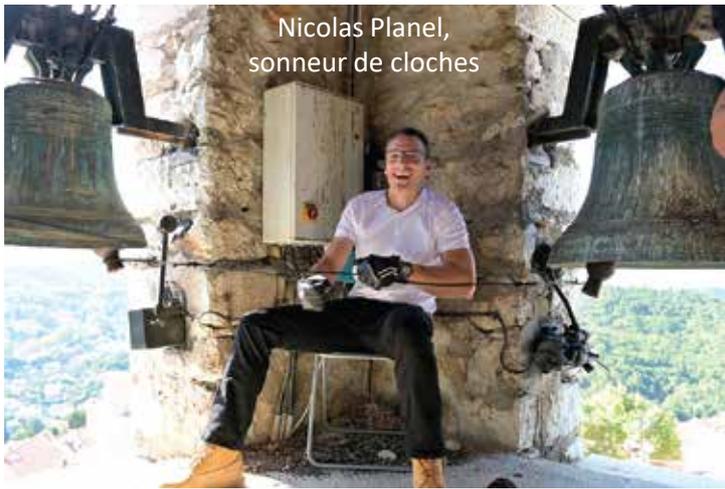
La Messe du Souvenir



La traditionnelle soupe au pistou



La Fête patronale de la Saint Antonin



Nicolas Planel,
sonneur de cloches



La Grand-Messe et offrande du coq



Dépôt de gerbes au Square Massena



Allocutions et apéritif d'honneur



Le 4 Septembre, « Roxane » dernière représentation estivale: ce spectacle a permis de récolter 1500€ au profit de l'association « Les Week Ends Solidaires » afin de poursuivre les actions solidaires dans les vallées sinistrées.



Le Forum des Associations

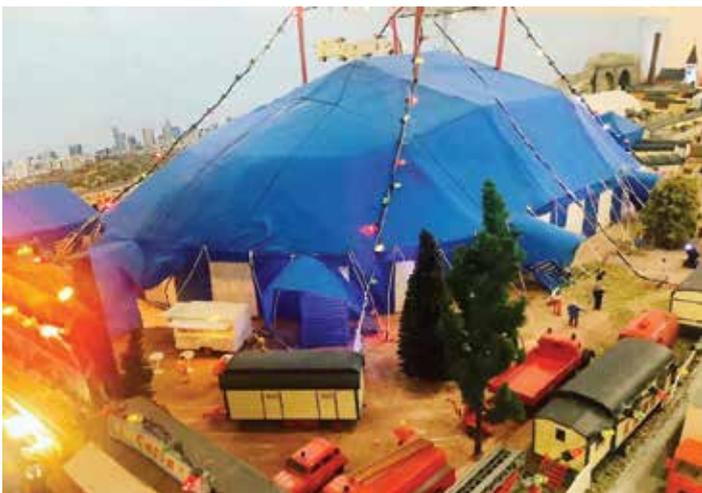
Le Forum des Associations a fait son retour au Jardin Public. M. le Maire et Mme Bicini, Adjointe chargée de la Vie associative ont eu le plaisir de recevoir les présidents d'associations dans le nouvel auditorium. Chacun a été remercié pour son investissement et son adaptation durant cette période compliquée de crise sanitaire.

Des remerciements ont été adressés à Manuel Maïcon qui coordonne d'une main de maître la gestion des associations.

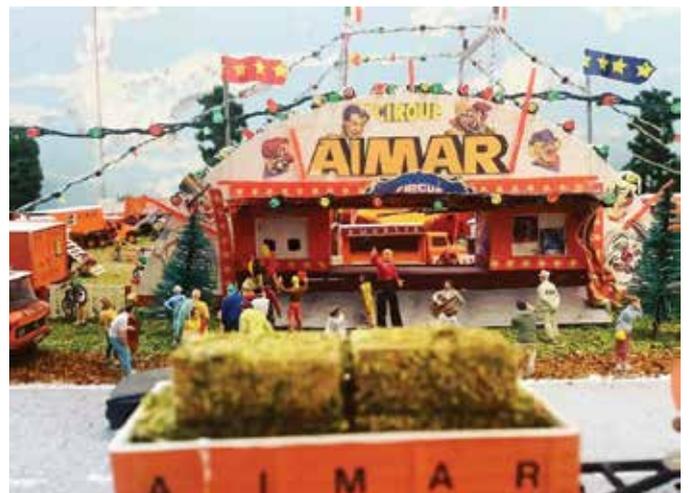
Le tissu associatif s'est encore enrichi et Levens peut être fier d'offrir à sa population un large panel d'activités.



Le 11 Septembre, Vernissage de l'Exposition « Les plus petits grands cirques du monde » de Gilles Maignant.



Sous le Haut Patronage du Docteur Alain FRERE Conseiller Artistique du Festival de Monte-Carlo. Avec la participation de Tous en scène TOUS EN PISTE, ECOLE DEPARTEMENTALE DE CIRQUE de Tourette-Levens



Le 19 Septembre, Le vide-grenier au Grand-Pré.



Le 3 Octobre, La Saint Michel au Férieron



Les Soirées Estivales du Département des Alpes-Maritimes

Les Soirées Estivales confirment, année après année, leur succès populaire aux quatre coins des Alpes-Maritimes, particulièrement à Levens.

Cet événement à nul autre pareil en France.

Malgré les contraintes sanitaires imposées cet été, l'ensemble des spectacles s'est déroulé dans les meilleures conditions, permettant aux Levensois et aux amis visiteurs de se retrouver pour ces rendez-vous culturels.



Gipsy Princes



Ziggy's Band



Formidable Aznavour



Bossa Nossa



The Low Budget Men



Rock n' Roll Attitude



Fabrice Soler





LEVENS

Le Foyer Rural

AUDITORIUM JOSEPH RAYBAUD

Début de saison prometteuse



Noces de rouille



Jass Sunny Big Band

Le Grand Orchestre de Poche



Le Pari



Bertrand Chauvineau



Trio Zodiac



Laurent Barat



Mr Triton





Comment réserver à l'Auditorium ?

Par courrier adressé à la Galerie du Portal, Service Réservations : 1 Place Victor Masségli, 06670 Levens, accompagné du règlement (chèque bancaire), le(s) billet(s) devra (ont) être retiré(s) à la Galerie du Portal ou 30 minutes avant l'heure du spectacle directement à l'Auditorium.

Je désire voir un spectacle ou plusieurs sans m'abonner ?

- je me présente au guichet situé à la Galerie du Portal de Levens.
Du lundi au vendredi de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00.
- par téléphone au 09 62 66 85 84

Je télécharge la feuille de réservation dûment remplie que j'adresse à la Galerie du Portal, Service Réservations 1 Place Victor Masségli, 06670 Levens, accompagnée du règlement (chèque bancaire). La demande de billet(s) doit impérativement arriver au Service Réservations 3 jours avant le spectacle. Le(s) billet(s) devra (ont) être retiré(s) 30 minutes avant l'heure du spectacle directement à l'Auditorium.

<https://levens.fr/auditorium-joseph-raybaud>

SAMEDI 13 NOVEMBRE – 20h30

Sabine Péroumal, accordéon
Brigitte Blondeau, violoncelle

À travers la musique, les différentes cultures apparaissent et résonnent. Les sonorités douces et envoûtantes du violoncelle vont se mêler à celles de l'accordéon. La palette sonore est telle que l'on passe d'un monde à l'autre sans s'en apercevoir. C'est autour d'un répertoire éclectique qu'elles ont décidé de mettre leurs instruments au diapason.



SAMEDI 4 DECEMBRE – 20h30

Pulse Tribute to Pink Floyd est un groupe du département des Alpes-Maritimes qui s'est spécialisé à faire revivre par ses concerts, les meilleurs moments musicaux de ce célèbre groupe des années 70 et 80. Avec deux heures et quarante minutes de spectacle comprenant show light, vidéo et un son de qualité, Pulse vous transporte dans cet univers musical avec des titres comme Another brick in the wall, Shine on you crazy Diamond, High Hopes et le fameux album Dark side on the moon joué dans son intégralité. Revivez la légende.

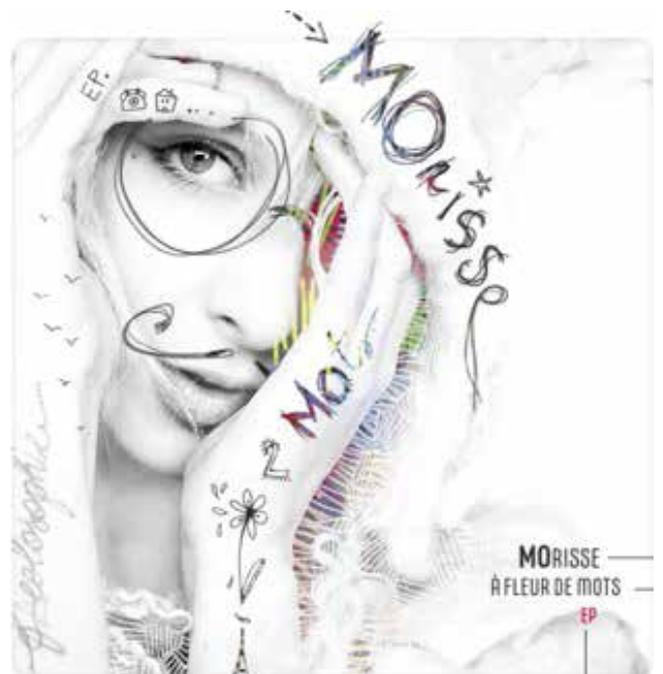


SAMEDI 11 DECEMBRE – 20h30

Originaire des Alpes-Maritimes, MOrisse a grandi entre plumes et pinceaux, Brassens, Berger, Cabrel...

Un beau jour, dans les traces du conteur Fred Pellerin, elle traverse l'Atlantique pour amarrer son cœur à la rive du Québec. Là-bas, illustratrice puis musicienne, elle cultive une passion pour les mots libérés et un amour secret pour le chant des possibles. Sous l'aile du piano qu'elle traîne depuis l'enfance couvent des textes forts qui éclosent en douceur, des «chansons pansements» qu'elle offre au gré du vent.

Remarquée aux 48e Rencontres d'Astaffort et finaliste du Prix Georges Moustaki 2019, MOrisse s'inscrit aujourd'hui dans la veine francophone des chanteuses à texte, portant « À Fleur de MOts » la sensibilité d'un répertoire dont la profondeur touche aux frissons.



le cinéma itinérant du Département des Alpes-Maritimes vous attend chaque mercredi.
au Foyer Rural de Levens – Auditorium Joseph Raybaud.
Tarif : 5€ adulte et 3€ enfant
(moins de 12 ans)

AGENDA

MERCREDI 20 OCTOBRE

SEANCE CINEMA – « BOITE NOIRE »
20h30 – Auditorium « Joseph Raybaud »

MERCREDI 27 OCTOBRE

SEANCE CINEMA – « MOURIR PEUT ATTENDRE »
20h30 – Auditorium « Joseph Raybaud »

SAMEDI 30 OCT

SOIREE POIS CHICHES organisée par le Comité des Fêtes
19h30 FOYER RURAL
réservation au 09 62 66 85 84

DIMANCHE 31 OCT

VIDE-GRENIER - BOURSE D'HIVER
Organisé par l'A.I.P.E.L
08h30 – 18h00 - Halle du Rivet
Savoir+: aipel06670@gmail.com

MERCREDI 3 NOVEMBRE

• SEANCE CINEMA – « RON DEBLOQUE »
17h30 - Auditorium

• SEANCE CINEMA – « EIFFEL »
20h30 - Auditorium « Joseph Raybaud »

SAMEDI 6 NOVEMBRE

REPAIR CAFÉ
Vous avez un objet qui ne marche plus, pourquoi le jeter?
Venez avec et on vous aidera à le réparer !
Arrêtons de jeter ce qui peut être encore utilisé, prenons soin de notre planète!
09h00 – 12h00 Ave Robert Preaud, Salle sous crèche
Savoir+: repaircafe.levens@gmail.com

MERCREDI 10 NOVEMBRE

SEANCE CINEMA – « LE DERNIER DUEL »
20h30 - Auditorium « Joseph Raybaud »

JEUDI 11 NOVEMBRE

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DE L'ARMISTICE DE LA GRANDE GUERRE
11h30 - Monument aux Morts

SAMEDI 13 NOVEMBRE

DUO ACCORDÉON VIOLONCELLE - CONCERT
20h30 - Auditorium « Joseph Raybaud »
Réservation au 09 62 66 85 84

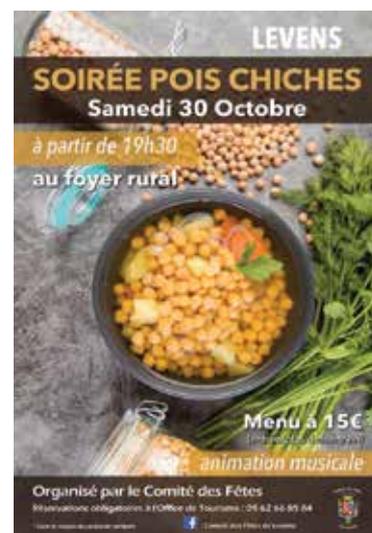
Tarifs:
Normal:10€
Senior: 7€
Jeune, CE, Solidaire: 5€

MERCREDI 17 NOVEMBRE

SEANCE CINEMA – « TOUT NOUS SOURIT »
20h30 - Auditorium « Joseph Raybaud »

Vendredi 19 NOVEMBRE

LANCEMENT DES ILLUMINATIONS DE NOEL
18h – Place de la République



MARCHE tous les dimanches

De 8h à 13h

Port du masque obligatoire



SAMEDI 20 NOVEMBRE

CONFÉRENCE "LA GUERRE DE SUCCESSION D'AUTRICHE DANS LE COMTÉ DE NICE"

Organisée par l'association « Levens d'un temp è de deman »

15h00 - Entrée libre - Auditorium « Joseph Raybaud »

MERCREDI 24 NOVEMBRE

SEANCE CINEMA – « ALINE »

20h30 - Auditorium « Joseph Raybaud »

DIMANCHE 28 NOVEMBRE

• 7E TRAIL DU SOLEIL LEVENS

08h00 - 17h00 Halle du Rivet

Infos et inscription en ligne : www.raidedhec.com

• CONCERT - AMY BLACK, Soprano
DEE PENICAUT, piano – JOCELYN PAQUET, clarinette

organisé par l'Association « Piano à Levens »

16h00 - Auditorium « Joseph Raybaud »

Tarifs et réservation possible au 09 62 66 85 84

Tarif plein : 20 €

Adhérents : 15 €

Moins de 18 ans, élèves des conservatoires et écoles de musique : 5 €

Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans accompagnés.

SAMEDI 4 DECEMBRE

PULSE TRIBUTE TO PINK FLOYD - CONCERT ROCK

20h30 - Auditorium « Joseph Raybaud »

Réservation au 09 62 66 85 84

Tarifs:

Normal:15€

Senior: 12€

Jeune, CE, Solidaire: 10€

LUNDI 8 DECEMBRE

FÊTE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

10h30 - Eglise Saint Antonin

SAMEDI 11 DECEMBRE

MORISSE - CONCERT

20h30 - Auditorium « Joseph Raybaud »

Réservation au 09 62 66 85 84

Tarifs:

Normal:15€

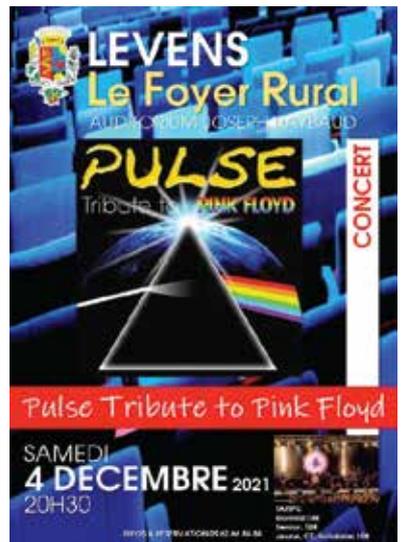
Senior: 12€

Jeune, CE, Solidaire: 10€

VENDREDI 24 DECEMBRE

MESSE DE MINUIT ET VIN CHAUD OFFERT PAR LA FAMILLE PLANEL

Minuit - Eglise Saint Antonin



EXPOSITION



Jusqu'à fin Janvier

Collection **Gilles MAIGNANT**
« **Les plus petits grands cirques du monde** »

Sous le Haut Patronage

du Docteur Alain FRERE

Conseiller Artistique du Festival du Cirque de Monte-Carlo



GALERIE DU PORTAL
Expositions depuis 1975

1 Place V.Masseglia
09 62 66 85 84



LANCEMENT DES

ILLUMINATIONS DE NOEL

VENDREDI 19 NOVEMBRE - 18 HEURES

Place de la République



LEVENS

LA BOITE AUX LETTRES DU PÈRE NOËL

Du 1^{er} au 23 Décembre
Place du Portal



Noël approche !
Il est temps d'écrire ta lettre au Père Noël...
N'oublie pas d'indiquer ton adresse pour
que le Père Noël puisse te répondre !



Naissances

27/01 VARLET Malone
28/01 NICOLAÏ Elliot

04/04 MONCEU Arthur
04/04 KEITA Rafaël
06/04 CARLES ARIAS Emma
07/04 MONTABRUN LIBOUBAN Célestin
12/04 BONA Myla
15/04 HAYEK Auguste
27/04 BASTIEN Kevin

01/07 MAZZERBO Maylone
05/07 BARREL Iris
23/07 IGORRA Eléonore
27/07 RABINO Louise
30/07 FERRO Katalina
25/07 OCCELLI INNOCENTI Maëlya

Tous nos vœux de bonheur aux heureux parents

03/02 FRASCA Serena
05/02 VIDAL Lisandro
16/02 SEGURA Arnaud

06/03 PLANEL Elian

10/05 LEFEBVRE Roxane
12/05 KARA Noémie
17/05 BIGNON Lo

14/06 CHIANE Milya
23/06 MOUREU Robin



28/08 ZITOUN Zakaria

04/09 BERTOGLIATI Baptiste
11/09 MAGNAN Ange
19/09 VONIC Mathis
22/09 CRETON PROENÇA Louis



Mariages



Monsieur Morgan REVILLER et Madame Sabrina SOURY
Le 20 mars 2021

12/06 AZZARA Enzo et DONKERS Kimberley
12/06 RABINO Roch et DERMONT Alexandra
19/06 HANNART Marc et CARLES Jessica
26/06 CURTARELLI Jonathan et AKKUS Ayla
26/06 LATERRA Laurent et TRUCHI Céline
26/06 PERSICHETTI Gérard et BONJOUR Magali

10/07 COLLET Martin et MASSUCCO Laura
15/07 HASSOUN Sébastien et LEQUESNE Aurélie
16/07 GONFRIER Benjamin et MUNOZ Charlotte
24/07 GALLIMARDET Pascaline et LEYDER Caroline
24/07 RIVA Christian et MONFORT Laetitia

Toutes nos félicitations aux heureux mariés



Monsieur Benoît TROUET et Madame Caroline MORLAIN.
Le 10 Juillet 2021

Il nous ont quittés

Patrick Marx s'en est allé ...

C' est avec beaucoup de tristesse que la communauté levensoise a appris le décès de Patrick Marx, adjoint au Maire, délégué aux Finances.

Fidèle compagnon de route d'Antoine Veran dans son engagement politique au service de Levens depuis 1994, Patrick laisse un grand vide dans l'équipe municipale. Il a su mettre ses compétences d'expert-comptable au service de notre collectivité pour une gestion saine et efficace des affaires municipales durant les mandats qu'il a exercés durant de longues années.

Il est parti sans bruit, en laissant dans son sillage le souvenir d'un homme d'une grande élégance, bienveillant, dévoué, discret mais efficacement déterminé.

Levens, autour de son maire Antoine Veran et son équipe profondément touchés, adresse à toute sa famille des condoléances très émues.



Paul Roux est parti.

Il faisait partie de ces Levensois de souche et de cœur qui ont participé à la renommée de notre village en tenant l'Hôtel des Prés devenu aujourd'hui Le Mas Fleuri. Institution familiale qui accueillait, dès les premiers beaux jours, les familles en villégiature à Levens, les fidèles habitués ou les visiteurs de passage qui savaient ce rendez-vous de l'excellence incontournable.

L'excellence de l'accueil, l'excellence de la table ont fait de cet établissement une référence en la matière de restauration : beaucoup savaient qu'on y servait une cuisine traditionnelle faite dans les règles de l'art avec un service irréprochable.

Le bien-être et le respect des clients étaient les maîtres-mots de l'engagement de cet homme travailleur et dévoué.

Il est parti entouré de sa famille, ses filles, ses petits-enfants et arrière-petits enfants qui l'ont accompagné d'une façon exemplaire.

A toute sa famille, M le Maire Antoine Veran, le Conseil Municipal et la communauté levensoise présentent leurs condoléances très émues et garderont le souvenir de cet homme aux commandes de cet établissement qui a participé grandement, en son temps, au rayonnement de Levens.

Au revoir Jeannine...

Jeannine est née le 1er Février 1931 à Levens, fille d'Hortensine née CIPRE et d'Emile MAIFFREDI. Elle avait 3 soeurs : Josette l'aînée, Germaine la cadette (décédée en 1988) et Emma la plus jeune.

Toute sa vie s'est construite autour de la Religion et de la Musique :

- dès son adolescence, auprès des Sœurs de la colline, où elle accompagnait les jeunes orphelines, dans leurs actualités.
- un peu plus tard, durant sa carrière professionnelle, où en tant que Professeur de Musique et de Travaux Pratiques, elle enseignait dans les institutions catholiques de la Ville de Nice : Marie- Clothilde, Jeanne de France, St Pierre d'Arène, St Joseph et Stanislas.
- et toute sa vie durant, auprès de son Eglise, cette Eglise de Levens où elle s'est mariée le 6 Juin 1953 avec Emile GUALTIERI, où elle a tenu les Orgues pendant près de 50 ans, succédant à Joseph GARIN et à son frère et parrain, Jean. Avec la chorale qu'elle avait créée, elle participait à toutes les cérémonies religieuses (messes du dimanche, baptêmes, communions, mariages, enterrements, pèlerinages mais aussi les processions dans les rues du village où sa voix résonne encore), sans oublier les inaugurations et les festivités auprès des autorités civiles et religieuses.

Afin de remercier son dévouement à la communauté levensoise, le Sénateur- Maire, Joseph RAYBAUD, lui avait fait attribuer les Palmes Académiques.

Jeannine s'est éteinte le 17 Avril dernier, à l'EHPAD Les Lauriers Roses, des suites d'une maladie qui, durant les huit dernières années, lui a volé tous ses souvenirs, les uns après les autres, ne lui laissant plus que le loisir de jouer encore quelques notes de musique sur son piano.



C'était Rinette...

Elle aimait profondément son village où elle est née et décédée le 3 juin dernier.

Victorine Pignon ou plutôt Rinette comme on l'appelait, est allée rejoindre Francis, son époux qu'elle a accompagné jusqu'au bout. Elle était la dernière de la famille Ayasse qui, pendant trois générations, a tenu le premier « tout sous le même toit » levensois (boulangerie, épicerie, quincaillerie, bar- tabac, station essence) et le premier libre-service (aujourd'hui le Spar). Elle était travailleuse, dévouée et bienveillante envers tous.

Toujours là pour les siens, elle a eu la joie, à sa retraite, de pouvoir profiter de Marion, Camille et Matthieu, ses petits- enfants.

Monsieur le Maire, le Conseil Municipal associé à toute la communauté levensoise présentent, à sa famille, leurs sincères condoléances.

Décès

Nos condoléances émues aux familles

01/02 GARELLO Christiann
 03/02 POUPINEAU Odette
 05/02 CERRUTI Bernard
 08/02 BRAIKIA Ahmed
 12/02 MICHELIS Armand
 13/02 CECCON Gian Carlo
 14/02 GLAZIOU Patrick
 16/02 MORAZZONI Monique
 17/02 LEFEBURE Madeleine
 22/02 TURCI Maria

01/05 BORDO René
 04/05 FLEURY Thierry
 21/05 CANCELLIERI Lucia
 29/05 LOMBARDO Claire

10/08 GABERT Serge
 15/08 SCICOLONE Antonino
 31/08 FOURMONT Nicole
 31/08 ELHADEFF Salomon

01/03 ROUX Monique
 09/03 CIAIS Marie-Thérèse
 17/03 ROUX Paul
 18/03 WARSON Guillaume
 21/03 PUECH Christine
 22/03 GARBARINO Paulette
 29/03 ARROUB Bouazza
 31/03 BORG Arlette

03/06 PIGNON Victorine
 04/06 CANESTRIER Jean-Paul
 06/06 BLANCHOT Daniel
 08/06 AGUILLON Edmée
 19/06 LEMOINE Blandine
 15/06 MORETTI Adrien
 16/06 BEN ALI Mohamed
 24/06 CIPIERE Danielle
 26/06 DIAW Moboye
 29/06 DORMOY Florentina

02/09 GABERT Serge
 03/09 CORSI Nicole
 06/09 JOURGETOUX Bernard
 07/09 CHAGNIEL Alain
 11/09 NEFF Marie-Louise
 15/09 PETIT Roger
 20/09 JOUSSEIN Hélène
 21/09 GALLOT Edwige
 24/09 BOUTEL Nelly
 29/09 ESNAULT Jacqueline

04/04 DANESI Armand
 09/04 LAUREAU Gisèle
 13/04 GARAIX Christian
 15/04 NASSIET Davorka
 15/04 HAYEK Auguste
 17/04 GUALTIERI Jeannine
 19/04 COLORADO Daniel
 25/04 OBBA Philippe
 26/04 ROSSI René

06/07 THIBOULT Monique
 13/07 VELLA Lucien
 13/07 RESPENS Michael
 20/07 ALFONSI Alain



Directeur de la publication: Antoine VERAN

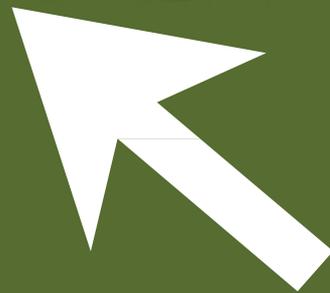
Rédaction: Antoine VERAN, Michèle CASTELLS, Thierry MIEZE, Ghislaine BICINI, Eric GIRARD,
 Aline BAILLOT, Valérie GUIDO, Céline FARAUT, Service Communication

Photos: Ghislaine BICINI, Thierry MIEZE, Mairie de Levens Service Communication, Club Photo AMSL, François MAUREL, Marc LAPOLLA
 DEPARTEMENT 06, METROPOLE NCA, AMSL TRIAL

Impression: Riccobono - 115, Chemin des Valettes 83490 Le Muy - imprimé en 2500 exemplaires

N ISSN:1274-7823. Dépôt légal à la parution

www.levens.fr



La Commune de Levens

Plus proche de vous